



?Réinventer les recettes françaises : Concours culinaire

ARTICLE

Première destination touristique dans le monde, la France souhaite valoriser les acquis et favoriser l'évolution de son patrimoine culinaire en le soumettant au regard de cuisiniers internationaux. C'est pourquoi Atout France invite aujourd'hui les chefs étrangers à réinterpréter des recettes françaises !

Les cuisiniers français ont su, l'histoire de la cuisine le démontre, s'adapter et s'ouvrir aux influences extérieures, ce qui leur a permis d'intégrer des pratiques culinaires et des goûts nouveaux. Afin de continuer à faire de la cuisine française un lieu de créativité, de modernité et de dynamisme, Atout France organise un concours qui permettra de faire redécouvrir le patrimoine culinaire français tout en le valorisant.

Des chefs des quatre coins du monde sont ainsi invités à réinterpréter une recette française de leur choix, sans rompre avec son enracinement culturel. Ce concours a pour objectif de partager les savoirs et de multiplier les échanges.

Pour participer au concours, les participants devront envoyer, **d'ici le 15 octobre**, leur recette inspirée de la cuisine classique ou régionale française, en soulignant les variations ou les apports nouveaux qu'ils entendent apporter (ingrédients, techniques culinaires, modes de cuisson...).

Ces recettes, accompagnées de photographies du plat réalisé, seront examinées par un jury qui désignera **cinq lauréats**.

Ils seront par la suite invités, **le 5 novembre 2018**, à venir réaliser leur recette à Paris dans les cuisines de l'Ecole Ferrandi. A l'issue de cette représentation, le jury procédera à la désignation du 1er prix !



Pour participer au concours, merci de transmettre, **d'ici le 15 octobre**, les documents ci-dessous (article 4 du [Règlement du concours](#)) à : concours-gastronomie@atout-france.fr

Liste des documents cités dans l'article 4 :

- [un acte de candidature](#) ;
- un curriculum vitae détaillé relatant son parcours professionnel ;
- une déclaration sur l'honneur que le candidat n'est pas titulaire de la nationalité française ;
- une recette, rédigée en français comme une fiche technique détaillée ([exemple de fiche technique](#)), avec : le nom de la recette, la liste des ingrédients et le poids de chacun, les étapes de la recette (phasage), les principes de dressage, l'accord avec un vin ou une boisson, une ou plusieurs photos du plat, éventuellement un commentaire du candidat (motivations, souvenir, histoire, choix des ingrédients).

Consultez le Règlement du concours ci-dessous.

Crédits photo : Atout-France - Getty / Marian Vycik